

10 principes pour des entreprises durables

La société est appelée à de profonds changements pour s'inscrire dans un modèle de développement durable. Les entreprises auront un rôle-clé à jouer en faveur de la transition, en mettant en œuvre une approche vertueuse, en contribuant à travers leurs activités à une tout autre prospérité, résiliente et inclusive. Afin d'encourager ses membres à s'inscrire dans cette dynamique, et avec la volonté de guider les acteurs économiques dans cette direction, la Chambre de Commerce a présenté, le 12 juillet dernier, 10 grands principes directeurs en faveur d'un business durable.

Les Accords de Paris sur le Climat ou encore les 17 Objectifs de Développement Durable établis au niveau des Nations Unies ont, depuis quelques années, indiqué un nouveau cap à suivre pour nos sociétés. L'objectif est de les inscrire dans un développement respectueux de l'environnement et des hommes, plus vertueux, moins consommateur en ressources naturelles. La prise de conscience des citoyens comme des organisations de la nécessité de changer se fait plus grande chaque jour.

Adopter de nouveaux modèles

Il n'est toutefois pas toujours évident pour un acteur économique de sortir d'un modèle de fonctionnement pour en adopter un autre, durable. De plus en plus, cependant, au regard des changements qui s'opèrent à tous les niveaux, entraînant l'émergence de nouveaux risques, la transition vers de nouveaux modèles s'impose comme une nécessité. En complément des démarches volontaires, la transition vers des modes de fonctionnement plus durables est poussée par un agenda réglementaire conséquent au niveau européen. L'entreprise qui ne s'inscrit pas dans la transition s'expose à de nouveaux risques ou, pire, pourrait se retrouver en marge du marché, les clients ou les donneurs d'ordre s'en détournant progressivement.

Dans ce contexte, courant 2020, la Chambre de Commerce a lancé un groupe de travail dédié au développement durable pour avancer tant au niveau stratégique qu'opérationnel sur le chemin de la « croissance durable ». Il en résulte un nouveau cap commun, se traduisant en 10 principes directeurs et fédérateurs

établis pour guider et fournir une vision stratégique et cohérente de la mise en œuvre du développement durable à l'échelle de l'entreprise.

De bonnes raisons d'agir... pour la société et l'entreprise

Conçus comme une boussole, ils s'appuient sur les 4 piliers cardinaux du développement durable – Governance, Prosperity, Planet, People. Quels sont ces principes ? Parmi eux, on peut citer l'importance de définir et publier la raison d'être de l'entreprise, compatible avec le développement durable, l'intégration des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de la stratégie et du modèle d'affaires, l'innovation et l'investissement responsable, l'insertion de la démarche d'économie circulaire dans le modèle de l'entreprise, une contribution à la décarbonation de l'économie en développant une trajectoire zéro émission nette...

Pour chaque principe, le document proposé par la Chambre de Commerce pose les enjeux et donne les bonnes raisons d'agir. Il pointe aussi les bénéfices résultant de la mise en œuvre de ces principes, pour l'entreprise comme pour la société.

Aligner affaires, environnement et société

« Pour les entreprises, les défis du développement durable exigent une prise en compte concomitante et alignée entre les affaires, l'environnement et la société, précise le document. En créant de la valeur ajoutée, elles contribuent au progrès technologique, à la transition écologique, à la mise en œuvre de solutions innovantes et efficaces, à l'accès au travail et au développement du bien-être de la société. Tous ces éléments sont nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, à la cohésion sociale et à la préservation de l'environnement. Les entreprises sont indispensables pour apporter des réponses et des solutions opérationnelles aux défis sociétaux et environnementaux. »

Cependant, le fait de publier des principes ne suffit pas à garantir leur mise en œuvre par les acteurs économiques. C'est pourquoi ce document se complètera d'ambitions au niveau du Grand-Duché, qui seront soutenues par un plan d'accompagnement opérationnel, partagé et décliné par secteur, en partenariat avec les acteurs de la Place. De sorte que, « ensemble, les entreprises luxembourgeoises s'engagent pour une croissance qualitative inclusive, et pour devenir un modèle attractif et inspirant, au cœur de l'Europe, en faveur du développement durable », précise la Chambre de Commerce. ✓

Sébastien Lambotte

Pour chaque principe, le document proposé par la Chambre de Commerce pose les enjeux et donne les bonnes raisons d'agir. Il pointe aussi les bénéfices résultant de la mise en œuvre de ces principes, pour l'entreprise comme pour la société.
